

Déclaration de l'engagement de l'Agence des espaces verts de la région d'Île-de-France contre la corruption

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

L'Agence des espaces verts en tant qu'établissement public à caractère administratif, est engagée dans une démarche de prévention des conflits d'intérêt et veille au respect des règles de déontologie par l'ensemble de ses agents et de ses partenaires externes.

Le Directeur Général



Philippe HELLEISEN